APPEL URGENT Septembre 2024

IRAN

Deux condamnées à mort

Militante abolitionniste de Rasht, mère de famille et ingénieur en design industriel, Sharifeh Mohammadi, a défendu les droits des femmes et des travailleurs au Comité de coordination pour l'assistance à la création de syndicats, organisme indépendant légalement reconnu. Arrêtée le 5 décembre 2023 et détenue à l'isolement, avec interdiction de passer des appels ou de recevoir des visites, elle aurait été soumise à de graves actes de torture psychologique et physique. On voulait lui extorquer des aveux. Le tribunal l'a condamnée à mort le 4 juillet, pour « rébellion armée contre l'État » (baghi), pour liens présumés avec le parti Komala, interdit par le régime iranien. Ces accusations, fermement démenties aussi bien par elle que par sa famille, semblent n'avoir d'autre but que de punir ses engagements.

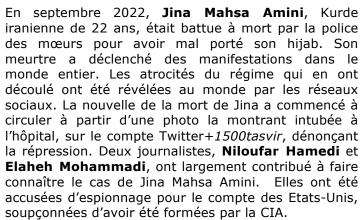
Journaliste, travailleuse sociale et militante kurde des droits humains, **Pakhshan Azizi** avait été arrêtée une première fois en novembre 2009, à la suite d'un rassemblement d'étudiants kurdes à l'université de Téhéran protestant contre les exécutions politiquement motivées au Kurdistan. Quatre mois plus tard elle était libérée sous caution. Elle quitta l'Iran et vécut dans la région du Kurdistan irakien et syrien, travaillant notamment comme assistante sociale pour aider les victimes des attaques de Daesh réfugiées dans la région.

De passage en Iran, Pakhshan Azizi a été arrêtée le 4 août 2023 au domicile familial à Téhéran. Pendant sa détention, Pakhshan n'a pu recevoir ni la visite de sa famille, ni celle de son avocat. Pour obtenir des aveux forcés, on l'aurait été soumise à des actes de torture. Le 23 juillet 2024, elle est condamnée à quatre ans de prison et à la peine capitale pour « rébellion armée contre l'État » (baghi), en raison d'une appartenance au Parti de la vie libre du Kurdistan (PJAK) qu'elle réfute.

Par ces jugements rendus au lendemain de l'élection de Masoud Pezeshkian, la République islamique signale à la population que, malgré un président au discours libéral, la répression continuera contre ceux celles qui militent en faveur d'un pays démocratique respectant la dignité humaine. Ainsi le seul mois d'août a vu un pic d'exécutions en Iran. Au moins 100, selon notre partenaire Iran Human Rights. Ces nombreuses condamnations à mort visent la société civile. Mais les femmes, surtout, sont les cibles du pouvoir. En particulier celles issues de minorités ethniques ou religieuses sont persécutées opprimées par le régime iranien en raison de leurs luttes pour la justice, la liberté et les droits des femmes. Dans sa lettre depuis la prison d'Evin, fin 2024, Pahshan Azizi écrivait: Mohammadi, moi et les autres femmes dans le couloir de la mort, ne sommes ni les premières ni les dernières à être

condamnées simplement pour avoir cherché une vie libre et digne... Notre crime est d'avoir lié femmes, vie et liberté. »

Contexte d'une répression inouïe



Très rapidement le cas Jina Mahsa Amini éveille la colère immense d'une grande partie de la population, transcendant âges, classes sociales et groupes ethniques. La colère s'exprime dans la rue et sur les réseaux sociaux, mais aussi dans des gestes du quotidien comme le refus de porter le foulard pour les femmes. Un slogan s'impose, devise d'un Iran démocratique en gestation : « Femmes, Vie, Liberté!». Le mouvement est massif. Bien que l'Iran ait connu de nombreuses révoltes par le passé, celles-ci n'auront jamais autant fédéré les différentes couches de la société.

Face à ce danger existentiel, le régime choisit la répression la plus sévère. Selon Iran Human Rights, au moins 551 manifestants -49 femmes 68 enfants-, ont été tués. On compte au moins 22 morts suspectes et plus de 20 000 personnes arrêtées depuis le début des manifestations. Près de la moitié des victimes sont issues du Kurdistan et du Baloutchistan. Sur 834 personnes exécutées en 2023, au moins 167- 20 % des exécutions- appartenaient à la minorité baloutche, alors que cette ethnie ne représente que 2% de la population. Huit manifestants ont été exécutés en 2023. Les membres des minorités ethniques et religieuses sont ciblés les premiers.

Dans un communiqué de l'ONU du 2 septembre 2024, des experts ont exprimé leur préoccupation concernant l'augmentation des exécutions en Iran, notant que plus de 400 personnes, dont 15 femmes, ont été exécutées cette année. L'ACAT exhorte la communauté internationale à réagir fermement et à faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre un terme à la machine d'exécution de la République islamique d'Iran.

République islamique et théocratie absolue

1, 648,195 km ² 91,567,738 hab. Capitale: Téhéran Président : **Pakhshan Azizi** Guide suprême : **Ali Khameini Peine de mort et torture : Oui**

L'Iran, partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, n'a pas signé la Convention contre la Torture.

(ACAT France)

Éditeur responsable : C. d'Aloisio, complément à l'ACAT Info Déc. 2023

